



**Cette
semaine
dans les
salles**

P15

www.cgrcinemas.fr

DU 2 AU 8 JUILLET 2015

www.jtm-info.fr

jtm

TOUTE L'INFO DU MANTOIS !

TENNIS

**Finales
à Mantes
le 4 juillet**

LIRE P9

N°450

ACTUALITÉ

P5

Un potager où chacun peut participer et se servir a été aménagé au cœur du Val Fourré. ■

ACTUALITÉ

P6



La musique électro est à découvrir en famille ce week-end au Théâtre de verdure à Mantes-la-Jolie. ■

ASSOCIATION

P10

Emmaüs, qui propose une vente ce week-end à Follainville-Dennemont, accueille 33 compagnons en charge de l'activité de la communauté. ■

SORTIR

P12



Le festival Contentpourien s'installe du 3 au 5 juillet au parc de la Vallée à Mantes-la-Ville. ■



**DES PRÊTS
POUR ENTREPRENDRE P7**

Avec plus d'1,1 M€ d'aides, la plateforme Initiative Seine Yvelines dynamise la création et la reprise d'entreprises. Le manège enchanté à Mantes-la-Jolie a bénéficié de ce coup de pouce à l'image de 89 autres projets en 2014.

▶ ENTREPRISE

UNE AFFAIRE QUI TOURNE !

À l'instar de 89 entrepreneurs, Caroline Buteux a bénéficié du soutien de la plateforme Initiative Seine Yvelines (Isy) en 2014. « J'avais le projet de reprendre *Le manège enchanté*, place de la République à Mantes-la-Jolie, raconte cette jeune mère de famille de Perdreauville. Après avoir monté mon dossier, je suis passé devant le comité d'agrément d'Isy. J'ai obtenu un prêt d'honneur et un prêt Nacre d'un

montant global de 15 000 €. Cet apport m'a permis de décrocher un prêt bancaire. J'ai acheté le manège, créé mon emploi et l'affaire tourne ! La fréquentation varie en fonction de la météo et des rythmes scolaires. J'ai investi dans 6 nouveaux sujets pour moderniser l'équipement qui avait déjà 7 ans. J'en ai notamment 2, une voiture bleue et un Oui-oui, qui permettent d'accueillir les petits dès 9 mois. »

Tarifs : 2 €/tour ; 10 €/10 tours. Pendant les vacances, ouverture le lundi de 15h à 19h et du mardi

au dimanche de 10h à 12h, 15h à 19h. Contact : caroline.buteux@hotmail.fr



Caroline Buteux a repris *Le manège enchanté*, à Mantes-la-Jolie

LA CAMY ADHÈRE À ISY

En 2014, la Camy a investi 85 000 € pour adhérer à la plateforme initiative Seine Yvelines (Isy). Cet engagement au côté de l'association permet de soutenir le développement économique du Mantois. La mission de la plateforme est de promouvoir la création d'entreprise en accompagnant les porteurs de projet, en leur

attribuant des prêts d'honneur ou en facilitant leur accès à l'emprunt. Elle s'appuie notamment sur le bénévolat d'entrepreneurs chevronnés. En 2014 sur le périmètre de la Camy, Isy a favorisé 21 créations/reprises de sociétés, octroyé 175 500 € de prêts à taux 0, créé ou maintenu 26 emplois.

LES CHIFFRES CLÉS 2014

- 77 entreprises financées
- 195 emplois créés ou maintenus
- 90 créateurs ou repreneurs soutenus
- 46 prêts Nacre
- 886 800 € de prêts d'honneur
- 273 000 € de prêts Nacre
- 1 159 800 € de fonds injectés sur le territoire
- 4 513 781 € de prêts bancaires associés
- 5,1 d'effet levier bancaire
(1 € de prêt d'honneur permet de lever 5,1 € de prêt bancaire)
- 48 mois : durée moyenne des prêts
- 9 964 € montant du prêt d'honneur moyen
- 1 737 € coût/emploi
- 29 réunions de comité d'agrément
- 62 bénévoles présents en comité
- 1 008 heures de bénévolat pour la présence en comité d'agrément
- 13 marraines/parrains bénévoles.

Profil des porteurs de projet :

- 72,7 % des créateurs sont des créateurs d'emploi
- 34,5 % des porteurs ont moins de 30 ans
- 39,9 % des demandes sont portées par des femmes.

122 COMMUNES ADHÉRENTES

« 2014 fut une année très particulière, a souligné Amaury de Traxler, président de la plateforme initiative Seine Yvelines, lors de l'assemblée générale du 23 juin à la centrale thermique de Porcheville. Elle a vu la concrétisation de la fusion entre les 2 plateformes Initiative ouest Yvelines et Val-de-Seine initiatives. Loin d'être un aboutissement, c'est au contraire le commencement d'une nouvelle dynamique sur le territoire, une occasion unique d'améliorer notre action avec une équipe renforcée, un territoire élargi avec 122 communes et plus de 400 000 habitants.

www.initiative-seineyvelines.com

DU NOUVEAU POUR LES TPE

Initiative France, la Chambre de commerce et d'industrie, la Caisse des dépôts et la Camy sont sur le point de lancer un nouveau prêt croissance pour les Tpe âgées de 3 à 7 ans. Il pourrait voir le jour dès le 2nd semestre 2015. Ce prêt à taux 0 d'un montant maximal de 25 000 € sera attribué par la plateforme Initiative Seine Yvelines. Il est destiné aux entreprises

dont le siège social se situe sur le territoire de la Camy, qui portent un projet de développement (croissance externe, diversification de l'activité, investissement matériel ou immatériel, ouverture sur un nouveau marché...) avec la création d'au moins 1 emploi à la clé. La Camy a déjà pris l'engagement d'abonder ce fonds local à hauteur de 50 000 € en 2015.